

Guide du Handicap

1



Prise en charge du jeune enfant

1

Au Luxembourg, toute une série de mesures visant à optimiser l'encadrement médical des femmes enceintes, des bébés et des jeunes enfants ont été mises en place par le législateur.

Ces examens de contrôle et de dépistage, tant pour les femmes que pour les enfants, ont pour but d'identifier et de traiter - dès leur apparition - d'éventuels problèmes ou troubles du développement.

Remarques :

Dans ce document, nous essayons d'écrire de la manière la plus respectueuse possible des genres. Nous vous demandons d'être indulgent•es si cela n'est pas le cas partout.

Nous nous efforçons de maintenir les informations contenues dans cette brochure à jour. Si toutefois vous constatez des erreurs, n'hésitez pas à nous en faire part par e-mail à communication@iha.lu ou par téléphone au 366 466 - 1. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre soutien !



Contenu

1.1.	Encadrement des parents avant l'accouchement	4
1.2	Aide précoce	7
1.4	Soutien pour parents et famille	15
1.5	Les structures de l'éducation non-formelle	18
1.6	Garde d'un enfant en situation de handicap ou malade à domicile	20

1.1. Encadrement des parents avant l'accouchement

Extraits adaptés de la préface de Mme Marie-Josée Jacobs, ancienne Ministre de la Famille et de l'Intégration, pour la brochure « Enfant handicapé, enfant différent » :

[...] L'annonce d'un handicap, présumé ou manifeste, constitue sans doute une **mission difficile et délicate pour le professionnel** qui en est chargé. Devant la souffrance des parents et la réalité du handicap, les professionnels de la santé sont dans de nombreux cas envahis par un sentiment d'impuissance. En effet, il s'avère que la complexité et la difficulté non seulement de la situation, mais aussi de l'acte de révélation mènent souvent - trop souvent - à des **circonstances insatisfaisantes de l'annonce d'un handicap**. Ces circonstances restent gravées dans la mémoire des parents et leurs effets peuvent gravement perturber la relation entre les parents et leur enfant différent.

La manière dont sont formulés les premiers mots des professionnels est donc lourde de **conséquences pour l'avenir de l'enfant et de sa famille, pour leur cheminement commun vers un nouvel équilibre familial**. Les témoignages de parents concernés [...] laissent apparaître à quel point les parents sont fragiles suite à la découverte du handicap, et combien certaines paroles des professionnels peuvent **mobiliser les ressources familiales** ou, au contraire, engendrer une perte importante de courage et d'espoir. [...]

Un enfant qui naît avec un handicap est avant tout **un enfant qui veut être aimé et qui a droit à sa place parmi nous tous**. De nombreuses mesures ont déjà été mises en place et beaucoup de personnes s'investissent pour accueillir et accompagner l'enfant et sa famille.

Mais l'engagement ne doit pas s'arrêter là : il est de notre devoir de **créer ensemble une société inclusive**, de faire preuve de **solidarité** afin d'identifier les lacunes dans notre société et d'y apporter des **solutions**.



Références juridiques

Aucune référence juridique correspondante n'est connue.



À qui puis-je m'adresser?

AAPE – Informations, écoute pour futures mères avec une épilepsie

B.P. 45
L-3401 Dudelange
Tel (+352) 52 52 91 ou
(+352) 621 35 70 90
Web <http://www.aape.lu>

Alupse-Bébé – Service « Soutien du lien parents-enfants »

8, rue Tony Bourg
L-1278 Luxembourg
L-1210 Luxembourg
Tel (+352) 621 23 22 68 ou
(+352) 621 23 22 67
Web <http://www.alupse.lu>

Initiativ Liewensufank asbl - Zentrum für Schwangerschaft, Geburt, Stillen und Elternschaft

20, rue de Contern
L-5955 Itzig
Tel (+352) 36 05 98 (Baby Hotline)
oder (+352) 36 05 97 (secrétariat)
Web <http://www.liewensufank.lu>

Service de Rééducation Précoce – Hëllef fir de Puppelchen asbl

59, rue des Romains
L-8041 Strassen
Tel (+352) 25 10 30
Fax (+352) 25 10 30 30
Web <http://www.srp-hfp.lu>
77-79, Grand-rue
L-9051 Ettelbruck
Tel (+352) 26 81 03 27
Fax (+352) 26 81 02 38
Web <http://www.srp-hfp.lu>

ALAN – Maladies Rares Luxembourg asbl

17, Op Zaemer (ZAE Robert Steichen)
L-4959 Bascharage
Tel (+352) 26 61 12 - 1
Web <http://www.alan.lu>

Hörgeschädigten Beratung SmH

166, rue de Beggen
L-1220 Beggen
Tel (+352) 26 52 14 60
Fax (+352) 26 52 14 62
Mail info@hoergeschaedigt.lu
Web <http://www.hoergeschaedigt.lu>

Pour la vie naissante

28, Dernier Sol
L-2543 Luxembourg-Bonnevoie
Tel (+352) 44 44 40 (répondeur) ou
(+352) 621 54 67 84
(consultation grossesse)
Web <http://www.vienaissante.lu>



Documents et formulaires

- **Brochure « Enfant différent, enfant handicapé »**, éditée par le Ministère de la Famille et de l'Intégration, à télécharger sous :
<https://mfamigr.gouvernement.lu/de/publications/brochure-livre/minist-famille-integration-grande-region/br-enfant-different-enfant-handicape.html>
- **Brochure « Informations sur la législation autour de la naissance »**, éditée par l'asbl Initiativ Liewensufank. La brochure peut être commandée auprès de l'association ou téléchargée sous:
<https://www.liewensufank.lu/brochures>

1.2 Aide précoce

L'objectif de l'aide précoce est de stimuler les capacités et le potentiel de l'enfant grâce à un encadrement thérapeutique et psychopédagogique individuel. L'accent est à mettre sur une collaboration étroite avec la famille de l'enfant.

Partant de l'idée que les premières années de la vie sont d'une importance capitale pour le développement général de l'enfant, les stimulations qu'il reçoit durant cette période conditionnent fortement son potentiel à utiliser pleinement ses capacités à l'avenir. Il est donc important de **promouvoir une intervention aussi précoce que possible**, ceci également afin de **prévenir** des retards de développement, voire des handicaps secondaires.

L'intervention précoce doit dans un premier temps permettre aux parents **d'identifier toute l'ampleur des besoins et attentes de l'enfant envers eux**. Elle doit ensuite leur apporter les outils nécessaires pour répondre au mieux à ces besoins. L'intervention doit enfin soutenir les parents dans la **mise en place de comportements éducatifs et d'attitudes cohérentes et continues** envers l'enfant. [Source : www.sipo.lu]

« **Schrëtt fir Schrëtt asbl** » offre une prise en charge globale et très structurée: le **système Petö**, également nommé éducation conductive. Elle est adaptée aux horaires scolaires et destinée aux enfants à **handicap physique** ou handicap s'accompagnant d'un **retard important de la motricité**. La prise en charge est proposée en complément à l'éducation précoce de l'enseignement fondamental à partir de 3 ans. À partir de 4 ans, elle est proposée dans le cadre de groupes scolaires. L'offre est valable dans la limite des places disponibles.

Sont créés des **Centres de compétences en psycho-pédagogie spécialisée**, ci-après dénommés « Centres », offrant à des enfants ou des jeunes à besoins éducatifs spécifiques des prises en charge spécialisées. Afin de garantir le droit à la formation des enfants et des jeunes à **besoins éducatifs spécifiques** et de favoriser, par là, leur développement général, leur autonomie et leur épanouissement personnel, les Centres peuvent avoir pour mission au niveau du développement de l'enfant ou jeune à besoins éducatifs spécifiques d'assurer une aide précoce et de soutenir les services d'intervention et d'aide précoce pour enfants.

§ Références juridiques

Aucune référence juridique correspondante n'est connue.



À qui puis-je m'adresser?

Centre de Logopédie (CL)

4, place Thomas Edison
L-1483 Strassen
Tel (+352) 44 55 65 1
Mail info@cc-cl.lu

Centre pour le développement des compétences relatives à la vue (CDV)

17a, route de Longwy
L-8080 Bertrange
Tel (+352) 45 43 06 1
Mail info@cc-cdv.lu

Centre pour le développement moteur (CDM)

1, Place Thomas Edison
L-1483 Strassen
Tel (+352) 44 65 65 1
Mail info@cc-cdm.lu

Centre pour le développement intellectuel (CDI)

17a, route de Longwy
L-8080 Bertrange
Tel (+352) 26 44 44 1
Mail info@cc-cdi.lu

Centre pour le développement des enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme (CTSA)

15, rue de Cessange
L-3347 Leudelange
Tel (+352) 37 85 24
Mail info@cc-ctsa.lu

Centre pour le développement des apprentissages „Grande-Duchesse Maria Teresa“ (CDA)

5, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen
Tel (+352) 247 65 123
Mail info@cc-cda.lu

Office National de l'Enfance (ONE)

3-5, rue Auguste Lumière
L-1950 Luxembourg
Tel (+352) 247 - 73 696
Fax (+352) 247 - 73 699
Web <http://www.one.public.lu>

Schrëtt fir Schrëtt asbl

34, rue Adolphe Weis
L-7260 Bereldange
Tel (+352) 33 27 08
(Wagner Maggy)
Fax (+352) 33 27 08
Web <http://www.schrett-fir-schrett.lu>



Service Audiophonologique

20, rue de Bitbourg
L-1273 Luxembourg
Tel (+352) 247 - 755 00
Fax (+352) 247 - 955 00
Web <http://www.audiophonologie.lu>

**Service de Rééducation Précoce –
Hëllef fir de Puppelchen asbl**

59, rue des Romains
L-8041 Strassen
Tel (+352) 25 10 30
Fax (+352) 25 10 30 30
Web <http://www.srp-hfp.lu>

77-79, Grand-rue
L-9051 Ettelbruck
Tel (+352) 26 81 03 27
Fax (+352) 26 81 02 38
Web <http://www.srp-hfp.lu>



Documents et formulaires

Aucun document ou formulaire correspondant n'est connu.

1.3 Santé / Pédagogie / Thérapie

Il existe au Luxembourg une offre diversifiée de techniques thérapeutiques, pédagogiques, psychologiques et autres qui, dans de nombreux cas, peuvent répondre à des besoins très particuliers. La liste ci-dessous, non-exhaustive, se base sur des explications extraites et adaptées des sites Internet des organisations afférentes :

Le•la **kinésithérapeute** et le•la **physiothérapeute** possèdent les connaissances et les compétences pour assurer un traitement de qualité dans le domaine thérapeutique, mais ils•elles interviennent également dans les domaines du bien-être, de la prévention, des loisirs, de la condition physique et de l'esthétique. La kinésithérapie permet de limiter les conséquences physiques d'une pathologie en vue de donner à la personne les meilleures chances de réadaptations possibles.

L'**ostéopathie** est une discipline médicale manuelle (à la fois diagnostique et thérapeutique) du corps dans son ensemble, de l'individu dans sa globalité, à la recherche de souffrances tissulaires, qu'elles soient articulaires, musculaires, fibreuses ou viscérales.

L'**ergothérapie** est une profession de santé qui s'applique dans les domaines de la réadaptation, de la prévention et du conseil. L'ergothérapie s'adresse aux enfants, aux adultes et aux personnes âgées limités momentanément ou de façon durable dans leur capacité d'action en raison: d'un accident, d'une maladie, d'un problème de développement ou d'un handicap physique, psychique ou mental. L'objectif de l'ergothérapie est de maintenir, restaurer et permettre les activités humaines de manière sécurisée, autonome et efficace. Elle prévient, réduit ou supprime les situations de handicap en tenant compte des habitudes de vie des personnes et de leur environnement.

La **pédagogie curative** est un domaine spécialisé de la pédagogie. Elle s'adresse en théorie et en pratique à toute personne dont le développement se trouve entravé: personnes handicapées, personnes présentant un retard du développement, personnes ayant des difficultés d'adaptation sociale.

Le•la **psychomotricien•ne** est un professionnel de santé qui s'intéresse à l'ensemble des manifestations corporelles et psychiques d'une personne. Il•elle considère la personne dans sa globalité et veille à établir un équilibre entre les aspects moteurs, cognitifs, affectifs et relationnels. Le but en psychomotricité est que la personne puisse se réapproprier son corps et développer ses capacités perceptivo-motrices afin de favoriser son épanouissement personnel



et son insertion dans son milieu familial et social. Le•la psychomotricien•ne peut intervenir auprès des nourrissons, des enfants, des adultes et des personnes âgées. Les séances peuvent se faire en individuel ou en groupe. Les champs d'action sont très variés : thérapie, rééducation, dépistage, prévention, relaxation...

La **psychothérapie** est le traitement ciblé d'un trouble mental ou des conséquences psychologiques de maladies physiques, à l'aide d'interventions verbales ou d'autres procédures, sur base d'une relation de travail thérapeutique. Des méthodes scientifiquement reconnues sont appliquées.

L'**orthophoniste**, aussi appelé logopède, est un thérapeute de la communication et du langage. Il prend en charge les pathologies du langage, de la parole et de la voix, quelle que soit leur origine. Il travaille avec l'enfant, l'adolescent, l'adulte et la personne âgée dans un but de prévention et de réadaptation, afin d'optimiser la communication.

La **musicothérapie** est l'utilisation ciblée de la musique visant à développer et à restituer l'équilibre physique, psychique et émotionnel de l'être humain. Elle agit sur la qualité de vie en mobilisant les ressources et les potentialités de la personne dans un objectif de prévention, de réhabilitation et de soutien à la guérison.

La **thérapie équestre** vise à offrir aux enfants, adolescents et adultes atteints de déficiences physiques ou mentales, un traitement physiothérapeutique à l'aide du cheval, dans le but de soutenir et d'améliorer leur réhabilitation. Il existe plusieurs types de thérapies et il en est de même pour les groupes cibles. L'effet positif de la relation homme-animal est confirmé par de nombreuses études scientifiques. Depuis 1999, le SOS Village d'Enfants à Mersch utilise les connaissances de la pédagogie et la thérapie à l'aide d'animaux pour la guérison d'anciennes blessures de l'âme chez les enfants et les adolescents. La communication non verbale avec l'animal lie la personne directement avec ses émotions vitales, ce qui explique que la relation avec un animal ait un effet différent sur l'être humain qu'une relation entre personnes.

§ Références juridiques

Aucune référence juridique correspondante n'est connue.



À qui puis-je m'adresser ?

**Annuaire des psychologues /
psychothérapeutes Société
Luxembourgeoise de Psychologie
- SLP**

Web <http://www.slp.lu>

**Association Luxembourgeoise des
Ostéopathes - ALDO**

1, rue des Capucins

L-8043 Strassen

Mail info@osteopathie.lu

Web <http://www.osteopathie.lu>

**Association Luxembourgeoise
des Kinésithérapeutes asbl -
Luxkine**

76, rue d'Eich

L-1460 Luxembourg

Tel (+352) 27 04 84 14

Mail secretariat@alk.lu

Web <http://www.luxkine.lu>

**Association Luxembourgeoise
des Psychomotriciens Diplômés
asbl - ALPD**

Mail info@alpd.lu

Web <http://www.alpd.lu>

**Association thérapie équestre -
ATE**

77-79 Grand-Rue

L-3927 Mondercange

Tel (+352) 621 23 75 33

(Mme Lichter, après 14:00)

Web <http://www.atelux.lu>

**Association luxembourgeoise des
thérapies avec le cheval - ALTAC**

Web <http://www.altalux.lu>

**Association Luxembourgeoise des
Ergothérapeutes Diplômés asbl -
ALED**

B.P. 1176

L-1011 Luxembourg

Tel (+352) 621 79 68 49

Web <http://www.aled.lu>

**Association Luxembourgeoise
des Pédagogues Curatifs asbl -
ALPC**

B.P. 3074

L-1030 Luxembourg

Tel (+352) 36 78 76

Web <http://www.alpc.lu>

**Association Luxembourgeoise
des Orthophonistes asbl - ALO**

B.P. 898

L-2018 Luxembourg-Cents

Web <http://www.alo.lu>

**Centre de jour pédopsychiatrique
et Unité Autisme – Centre
Hospitalier Luxembourg**

4, rue Ernest Barblé

L-1210 Luxembourg

Tel (+352) 44 11 - 61 01

Fax (+352) 44 11 - 68 42

Mail sec.pedopsy@chl.lu

Web [https://kannerklinik.chl.lu/fr/
service/pedopsychiatrie](https://kannerklinik.chl.lu/fr/service/pedopsychiatrie)



**Centre de thérapie assistée
par les animaux „Schneider
Haff“ - Fondation Lëtzebuenger
Kannerduerf**

9, rue de Syren
L-5870 Alzingen
Tel (+352) 26 36 14 51
(Schwinn Claudia)
Web <http://www.kannerduerf.lu>

**Coopérations asbl & sc -
entreprises socioculturelles
(projets créatifs)**

8, Gruberbeerig
L-9538 Wiltz
Tel (+352) 95 92 05 - 1
Web <http://www.cooperations.lu>

**Ecole des parents Janusz Korczack
- Fondation Kannerschlass**

12, rue W. Churchill
L-4434 Soleuvre
Tel (+352) 59 59 59 - 1
Web [http://www.kannerschlass.lu/
eltereschoul](http://www.kannerschlass.lu/eltereschoul)

Eselhaff Rulljen

8A, am Duerf
L-9681 Roullingen/Wiltz
Tel (+352) 26 88 91 22 oder
(+352) 691 64 61 19
Mail j.mailliet@gmail.com
Web <http://www.eselhaff.org>

Mathëllef asbl (Mutferter Haff)

12, um Kinert
L-5334 Moutfort
Tel (+352) 27 69 27 - 1
Fax (+352) 27 69 - 27
Mail accueil@mathellef.lu
Web <http://www.mathellef.lu>

**Centre thérapeutique
Kannerhaus Jean – Croix-Rouge
luxembourgeoise**

9, rue du Château
L-6922 Berg
Tel (+352) 27 55 63 30
(Wiesmann Laura)

De Leederwon asbl

4a, Gassel
L-6832 Betzdorf
Tel (+352) 621 52 46 30
(Aendekerker Peter)
Web <http://www.leederwon.eu>

**Erzéiungs- a Familjeberodung -
AFP**

39, bd. Grande-Duchesse Charlotte
L-1331 Luxembourg
Tel (+352) 46 000 41
Fax (+352) 47 00 59
Web [http://www.afp-solidarite-
famille.lu](http://www.afp-solidarite-famille.lu)

**Gesellschaft fir Musiktherapie zu
Lëtzebuerg - GML**

34, rue Josy Welter
L-7256 Walferdange
Tel (+352) 621 40 90 10
Mail gmlinfo@musiktherapie.lu
Web <http://www.musiktherapie.lu>

Pädagogesche Reithaff

„A Mëchels“
3, rue Theis
L-6925 Flaxweiler
Web <http://www.hippohaff.lu>

**PSY-JEUNES - Service
psychothérapeutique pour jeunes
- Croix-Rouge luxembourgeoise**

17, rue Glesener
L-1631 Luxembourg
Tel (+352) 27 55 - 63 00
(Weyers Brigitte)
Web <http://www.croix-rouge.lu/de/psy-jeunes>

SAEF - Service ambulatoire

Web <https://www.elisabeth.lu/petite-enfance/services-ambulatoires/>

**SCAF - Service spécialisé
d'accompagnement et de soutien
à la parentalité - Apemh asbl**

10, rue du Château
L-4976 Bettange-sur-Mess
Tel (+352) 37 91 91 320
Fax (+352) 26 37 47 90
Web <http://www.apemh.lu/les-services/scaf>

**Solidarité jeunes - Haus
13 Service Psychologique
- aide psychologique /
psychothérapeutique pour enfants
et adolescents**

Wiltz, Ettelbruck, Luxembourg,
Belvaux
Web <http://www.haus13.lu>

**Rehazenter Luxembourg -
Centre national de rééducation
fonctionnelle et de réadaptation**

1, rue André Vésale
L-2674 Luxembourg
Tel (+352) 26 98 - 1
Web <http://www.rehazenter.lu>

**SCAP - Service de Consultation
et d'Aide pour troubles de
l'Attention, de la Perception et du
développement Psychomoteur**

Bâtiment Institut pour IMC
5, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen
Tel (+352) 26 44 48 - 1
Fax (+352) 26 44 48 - 48
Mail scap@scap.lu
Web <http://www.scap.lu/kontakt>

Service Audiophonologique

20, rue de Bitbourg
L-1273 Luxembourg
Tel (+352) 247 - 755 00
Fax (+352) 247 - 955 00
Web <http://www.audiophonologie.lu>

**Solidarité jeunes - Service
thérapeutique IMPULS -
traitement des addictions chez les
adolescents**

Ettelbruck, Luxembourg, Esch
Tel (+352) 48 93 48
Web <http://www.im-puls.lu>



Documents et formulaires

Aucun document ou formulaire correspondant n'est connu.

1.4 Soutien pour parents et famille

L'éducation d'un enfant n'est déjà pas chose facile dans des conditions dites „normales“. Mais les exigences particulières et quotidiennes que requièrent l'éducation d'un enfant atteint d'un handicap ou d'un trouble du comportement peuvent renforcer le sentiment de dépassement ressenti par certains parents. Il en est de même en présence d'une maladie grave qui nécessite des soins conséquents.

Selon le degré de son handicap, un enfant peut avoir besoin de l'attention et des soins de ses parents **en permanence**. De plus, les parents font face à de **multiples questionnements**, tant sur la justesse de leurs actions que sur la meilleure méthode pour soutenir leur enfant. La **fratrie** peut également être confrontée à des doutes et des problèmes en présence d'un membre de la famille en situation de handicap.

Dans un tel cas, **l'aide de la part d'associations de parents ou d'entraide** peut être un appui considérable. Dans ce **milieu protégé et compréhensif**, les parents et les familles peuvent poser leurs questions et exprimer leurs soucis et sentiments sans crainte d'être « jugés » pour leurs doutes et inquiétudes.

Dans le cas d'une maladie grave, il existe des associations qui offrent un **accompagnement individuel** tout au long de la maladie pour soutenir au mieux les parents et la famille.



Références juridiques

Aucune référence juridique correspondante n'est connue.

À qui puis-je m'adresser?



AAPE – Association d'Aide aux Personnes Épileptiques asbl

B.P. 45
L-3401 Dudelange
Tel (+352) 52 52 91 ou
(+352) 621 35 70 90
Web <http://www.aape.lu>

Association des Parents de Personnes Atteintes d'Autisme de Luxembourg asbl – APPAAL

16, Grand-Rue
L-9905 Troisvierges
Tel (+352) 621 63 79 75
(Leisen-Glesener Sylvie)
Web <http://www.appaal.lu>

Association pour déficients visuels asbl

2, rue d'Oetrange, B.P. 9
L-5505 Canach
Tel (+352) 35 92 20
(Reding Jean-Claude)
Fax (+352) 35 96 45

Besondere Geschwister asbl - Anlaufstelle für Pädagogen und Eltern Luxemburg

2, rue du Château
L-4992 Sanem
Tel (+352) 621 30 45 44

Erzëiungs- a Familjeberodung - AFP

39, bd. Grande-Duchesse Charlotte
L-1331 Luxembourg
Tel (+352) 46 00 04 1
Fax (+352) 47 00 59
Web <http://www.afp-solidarite-famille.lu>

ALAN – Maladies Rares Luxembourg asbl

17, Op Zaemer (ZAE Robert Steichen)
L-4959 Bascharage (administration)
Tel (+352) 26 61 12 - 1
Web <http://www.alan.lu>

Association des Parents d'Enfants Mentalement Handicapés – APEMH

10, rue du Château
L-4976 Bettange-sur-Mess
Tel (+352) 37 91 91 - 1
Web <http://www.apemh.lu>

Association pour le Spina Bifida asbl

5, chemin de Bousbiérg, B.P.20
L-7703 Bissen
Tel (+352) 85 91 88 oder
(+352) 80 36 34
Fax (+352) 85 85 40
Web <http://www.spina-bifida.lu>

Espace~Famille (Ligue HMC)

75, route d'Arlon
L-8311 Capellen
Tel (+352) 30 92 32 - 1 oder
(+352) 621 45 14 92 oder
(+352) 621 54 68 36
Mail espace-famille@ligue-hmc.lu
Web <http://www.ligue-hmc.lu>

Haus 89 - Liewens-Partner Familje

Berodung asbl
89, rue d'Anvers
L-1130 Luxembourg
Tel (+352) 40 37 17
Fax (+352) 49 65 04
Mail info@haus89.lu
Web <http://www.haus89.lu>





Hörgeschädigten Beratung SmH

166, rue de Beggen
L-1220 Beggen
Tel (+352) 26 52 14 60
Fax (+352) 26 52 14 62
Mail info@hoergeschaedigt.lu
Web <http://www.hoergeschaedigt.lu>

Initiativ Liewensufank - Zentrum für Schwangerschaft, Geburt, Stillen und Elternschaft

20, rue de Contern
L-5955 Itzig
Tel (+352) 36 05 98 (Baby Hotline)
oder (+352) 36 05 97
(secrétariat)
Web <http://www.liewensufank.lu>

Mateneen Doheem asbl

13, rue Dr Jean-Pierre Glaesener
B.P. 136
L-9235 Diekirch
Tel (+352) 80 36 34 ou
(+352) 621 21 05 61
Fax (+352) 26 80 35 60

Solidarité jeunes - Haus 13 Service familial - assistance psychique, éducative et sociale pour enfants et adolescents

Wiltz, Ettelbruck, Luxembourg, Belvaux
Web <http://www.haus13.lu>

Spontan A.D.D. asbl (troubles de l'attention)

87, rue de l'église
L-7224 Walferdange
Tel (+352) 26 25 95 95

Trisomie 21 Lëtzebuerg asbl

20, route de Luxembourg
L-6910 Roodt/Syre
(complexe scolaire «Am Stengert»)

Adresse postale:

4, rue de l'Ecole
L-6934 Mensdorf
Tel (+352) 26 78 74 51
Fax (+352) 26 78 77 81
Web <http://www.trisomie21.lu>

Zesumme fir Inklusioun

94, Tossenberg
L-8268 Bertrange
Tel (+352) 621 74 42 18
oder 691 81 09 55
oder 661 51 22 30
Web <http://www.zefi.lu> oder
<http://www.inclusion.lu>



Documents et formulaires

Aucun document ou formulaire correspondant n'est connu.

1.5 Les structures de l'éducation non-formelle

Les structures de l'éducation non-formelle accueillent les enfants de 0 à 12 ans. Différents modes d'accueil sont offerts.

1. au niveau institutionnel :

- Service d'éducation et d'accueil (SEA) pour jeunes enfants (âgés de 0 à 4 ans)
- Service d'éducation et d'accueil (SEA) pour enfants scolarisés
- Mini-crèche (offre pour les enfants âgés de 0 à 12 ans et limitée à 11 enfants par mini-crèche)

Critères d'admission

Les autorités communales respectivement les gestionnaires de la structure fixent les critères d'admission.

Soutien financier pour les SEA

Afin d'encourager les SEA (anciennes maisons relais), bénéficiant d'une convention de l'Etat, à développer une pédagogie inclusive, ledit SEA peut bénéficier d'un soutien financier supplémentaire sous réserve d'adhérer au **concept du « SEA inclusif »** et de respecter les conditions d'adhésion y relatives. Le SEA qui souhaite adhérer au concept du SEA inclusif doit notifier son choix par écrit et le transmettre au ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse en précisant les étapes et les actions à entamer afin de promouvoir une pédagogie inclusive au sein de l'équipe du service concerné.

2. au niveau familial :

- assistant parental (accueil de 5 enfants âgés de 0 à 12 ans au maximum à domicile de l'assistant parental)

Assistants parentaux: Formation continue et recherche

« **L'Agence Dageselteren** » est un **centre de formation continue pour les assistant:es parentaux•ales** et ceux•celles qui souhaitent le devenir. L'agence fournit également des informations sur les différentes démarches à suivre pour la recherche d'un assistant parental.

Des assistant•es parentaux•ales de l'agence suivent par ailleurs régulièrement des séances de sensibilisation au handicap auprès du service Info-Handicap.



§ Références juridiques

- § Règlement grand-ducal du 19 octobre 2018 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires de mini-crèches
- § Loi du 15 décembre 2017 portant réglementation de l'activité d'assistance parentale
- § Règlement grand-ducal modifié du 14 novembre 2013 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires de services d'éducation et d'accueil pour enfants



À qui puis-je m'adresser?

Votre Commune

Agence Dageselteren

11, rue du Fort Bourbon
L-1249 Luxembourg
Tel (+352) 26 20 27 94 - 1
Mail dageselteren@arcus.lu
(services sociaux)
Web www.arcus.lu

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse - MENJE

29, rue Aldringen
L-2926 Luxembourg
Tel (+352) 247 - 86 531
Fax (+352) 22 05 71
Web <http://www.men.public.lu>



Documents et formulaires

Aucun document ou formulaire correspondant n'est connu.

1.6 Garde d'un enfant en situation de handicap ou malade à domicile

Sur demande, le « **Service Krank Kanner Doheem** » prend en charge un enfant malade à son domicile pendant que les parents poursuivent leur activité professionnelle. Le service envoie un•e collaborateur•rice à domicile qui **prend soin de l'enfant**.

Afin de bénéficier des services de cette structure, il convient de s'inscrire au préalable dans une base de données du service via une fiche d'inscription. Toute personne qui élève seule son enfant est prioritaire. Le revenu imposable du ménage sert de base de calcul pour la participation aux frais pour la garde de l'enfant par ce service. [Source : www.guichet.public.lu]

« **L'Aide Familiale** » offre temporairement une **aide au foyer**, en cas de maladie, d'un handicap passager ou en cas d'une hospitalisation.

« L'Aide Familiale » est un service mobile qui intervient dans toutes les régions du Luxembourg. Le service s'occupe notamment de la préparation des repas, des achats, du ménage et de la garde des enfants.



Références juridiques

Aucune référence juridique correspondante n'est connue.



À qui puis-je m'adresser?

Aide familiale - arcus asbl

29, rue de Mamer
L-8081 Bertrange
Tel (+352) 40 49 49 - 1
Mail af.adm@arcus.lu
Web <http://www.arcus.lu>

Centre Commun de la Sécurité Sociale

125, route Esch
L-2975 Luxembourg
Tel (+352) 40 14 11
Fax (+352) 40 44 81
Web <http://www.ccss.lu>

Service Krank Kanner Doheem

95, rue de Bonnevoie
L-1260 Luxembourg
Tel (+352) 48 07 79
Mail skkd@fed.lu
Web <http://www.fed.lu/wp/services/skkd>



Documents et formulaires

- Tableau du tarif:
<http://fed.lu/wp/wp-content/uploads/2015/09/Tabelle-tarif.pdf>
- Fiche d'inscription:
<https://fed.lu/wp/services/skkd/fiche-dinscription-skkd-francais/>

Guide du Handicap 1

Guide du Handicap 1 - Prise en charge du jeune enfant

Guide du Handicap 2 - Education scolaire et formation

Guide du Handicap 3 - Travail et revenus

Guide du Handicap 4 - Mesures particulières et aides financières

Guide du Handicap 5 - Transport et mobilité

Guide du Handicap 6 - Droits et encadrement juridique

Info-Handicap

65, Avenue de la Gare

L-1611 Luxembourg

 **(+352) 366 466 - 1**

www.info-handicap.lu

info@iha.lu

Heures d'ouverture:

de 9.00 – 12.00 et 14.00 – 16.30 heures

(consultation sur rendez-vous)

